



ARLES

Mobilisation contre l'expulsion d'Aluisio

P.4

L'ATTAQUANT N'IRA PAS AU SPORTING

OM L'imbroglia Clinton Njie!

P.22



La Provence

N° 7740

Arles

Jeudi 23 août 2018

Le chiffre

450

C'est le nombre d'événements culturels labellisés MP2018 qui se sont déroulés sur le territoire pendant plus de 8 mois, de février à septembre. Le Pays d'Arles y a été à plusieurs reprises associé. La clôture de la manifestation a lieu à Marseille les 31 août et 1^{er} septembre.

L'ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES

Andy Bouchikhi, Dénya Chteti, Eden Gazia, Hynd Kiua, Kahil Tariket Mellal, Fares Ezzouaoui, Maria Gasmi, Leïna Alarçon, Akram Baadoud, Nouhail Ech-Chaabi, Janna Boucharma, Kais Ououich, Malone Bondoux, Ewen Girard Maurel, Evan Regnault, Sarah Tenil, Louis Rockel Lacrotte.

LES MARIAGES

Michel André et Françoise Fabre ; Jérémy Lopez et Jennifer Bachelet ; Issam Midari et Marion Testard ; Frédéric Ponsdessa et Coralie Patoux.

LES DÉCÈS

Max Bompard, 67 ans, Saintes-Maries de la Mer ; Raymond Schaffner, 86 ans, Saint-Martin de Crau ; Jacqueline Biot, 84 ans, Arles ; Louis Castrataro, 82 ans, Beaucaire. Etat civil enregistré en mairie d'Arles pour la période du 13 au 18 août.

Aluisio Quintai, l'élève modèle qui risque l'expulsion

Originaire d'Angola, le jeune homme, qui vit à Arles et fait ses études à Nîmes, a été enfermé dans un centre de rétention de Haute-Garonne. Il pourrait être contraint de quitter la France

Aluisio Cunda Quintai est un mineur isolé. Originaire d'Angola, il est arrivé seul en France, sans famille, en 2015. Il vit depuis plusieurs années à Arles, pris en charge par le réseau éducation sans frontière et hébergé par deux familles d'accueil. Dans la région, il a désormais des amis, des proches. Il suit des études. Dans deux semaines, il devrait rejoindre son lycée professionnel Mistral, à Nîmes, où il doit rentrer en 1^{re} section géomètre-topographe, après une année 2017-2018 brillante.

Mais mardi, alors qu'il se rendait à Toulouse pour aider une amie à aménager, Aluisio a été arrêté par les gendarmes à la suite d'un contrôle sur l'auto-route et placé au centre de rétention administrative de Cornèbarrieu en Haute-Garonne. Aujourd'hui, le juge des libertés va statuer sur sa rétention pendant 45 jours. A la suite de quoi il risque l'expulsion. Car si son acte de naissance prouve qu'il est mineur, la France le considère majeur. Un quiproquo qui remonte à son arrivée dans le pays et qui lui a déjà valu une obligation de quitter le territoire (OQTF), en 2016.

En Angola, la mort

Si Aluisio a quitté son pays en 2015, c'est que sa vie était en danger. Son frère et sa sœur y ont été assassinés, par vengeance, après qu'un accident de



Aluisio risque l'expulsion vers l'Angola, où sa vie est menacée. /PHOTO DR

son père, chauffeur de taxi, a valu la mort de la fille d'un notable. Pour le sauver, des proches ont décidé de l'envoyer à l'étranger. "Il ne savait même

pas qu'il allait atterrir en France!" explique Lucile Venet, professeur au lycée Pasquet et membre de RESF, chez qui le jeune homme vit depuis deux ans et demi. Et qui l'assiste dans ses démarches pour prouver son âge.

Pour voyager, un faux passeport lui a été fourni, le présentant comme majeur. Mais son acte de naissance prouve, à son arrivée, qu'il est âgé de 14 ans. Il est pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et tourne de foyers en foyers. Pour finalement arriver à celui de Raphèle. "Mais la police des frontières l'a retrouvé en 2016, continue Lucile Venet. On l'a envoyé à Marseille pour 72h de garde à vue, sans avocat, puis il est passé en comparution immédiate où il a été reconnu majeur." Il a été expulsé du foyer de Raphèle et a reçu la fameuse OQTF.

"On a fait appel, ça n'a jamais marché, rappelle l'Arlesienne

"Sa dernière appréciation au lycée où il a été admis: Élève Exemplaire!"

qui ajoute: Mardi, sur l'auto-route, le gendarme a fait du zèle, il a vu qu'il avait eu une OQTF. Mais elle était périmée! Elle n'est valable qu'un an. Alors en

quelques heures, la préfecture de Haute-Garonne en a fait faire une autre, avec exécution immédiate. Comme il était déjà chez les gendarmes, ils l'ont placé en détention."

Au centre de rétention de Cornèbarrieu, son profil a déjà été remarqué depuis hier. "Même les gardiens ont dit qu'il n'avait rien à faire là! Il parle français, il est intégré, fait des études..." rapporte Lucile Venet. C'est que depuis son arrivée à Raphèle-les-Arles, Aluisio est scolarisé et n'a pas laissé son entourage indifférent. Sociable, intégré et excellent élève, c'est sur ces qualités que les soutiens arlésiens du jeune homme ont voulu appuyer dans la lettre qu'ils ont envoyée dès mardi soir au préfet de Haute-Garonne, le seul à pouvoir empêcher son expulsion.

"C'est un gentil garçon apprécié de tous ceux qui le connaissent. En 4^e, il a reçu un ordonnateur en tant qu'élève le plus méritant de sa promotion, de la part du conseil général des Bouches-du-Rhône. [...] Au lycée professionnel où il a été admis pour cette année scolaire 2017/2018, il a été élu délégué de classe et a eu les félicitations à chaque conseil de classe. Sa dernière appréciation: élève exemplaire! L'employeur chez qui il a effectué son stage de première année se dit prêt à l'accueillir pour son second stage", rappelle notamment ce courrier.

Jean-Marie Cassany, principal du collège Ampère où Aluisio a été élève de 4^e et de 3^e, confirme: "Il était très volontaire, il a très vite parlé français, il s'est très bien intégré, était actif dans la vie de l'établissement. Son comportement était exemplaire." À tel point que c'est le principal qui, au moment de l'expulsion du jeune homme de son foyer à Raphèle, a mobilisé RESF pour lui trouver une famille d'accueil. Comme ses collègues, mardi, il a écrit au préfet de Haute-Garonne pour lui demander de relâcher Aluisio.

Élan de solidarité

Ses soutiens arlésiens se sont aussi déplacés à Toulouse pour l'audience, aujourd'hui, devant le juge des libertés. Demain, son cas sera examiné par le tribunal administratif, saisi par son avocate qui demande l'annulation de l'OQTF. "La CIMADE (association de soutien aux migrants, ndr) s'est très bien occupée de lui, elle le soutient à fond", annonce l'enseignante au lycée Pasquet. "Et le cercle des voisins de Cornèbarrieu (association pour la libre circulation des personnes) nous a appelés, ils sont hyper compétents et seront là au jugement." Une pétition a été mise en ligne. Hier, plus de 1500 signatures étaient déjà recueillies.

Nicolas PUIG

Pétition sur change.org:
<https://chn.ge/2N6LLa6>